

Provence-Alpes-Côte d'Azur Logements locatifs sociaux

État d'avancement au 30 novembre

2019



OBJECTIFS D'AGRÈMENTS

Le Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement du 31 octobre a ajusté la territorialisation des objectifs fixés le 27 février 2019.

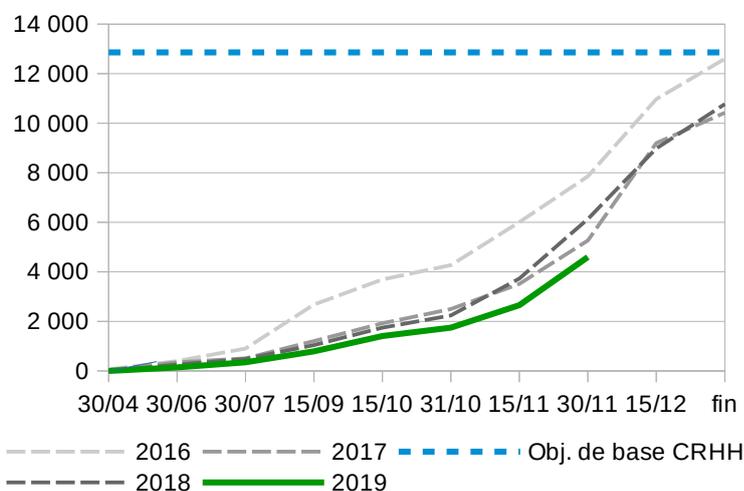
Cet objectif correspond à **13 247** logements qui se décompose en **4 499 (+266)** prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI), **6 088** prêts locatifs à usage social (PLUS) et **2 660 (+111)** prêts locatifs sociaux (PLS). Il comprend un objectif de 228 PLAI adaptés.

ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

Au 30 novembre, 243 dossiers sont agréés pour **4 739** logements sociaux, soit 35 % de l'objectif (48 % en 2018 et 42 % en 2017).

Par ailleurs, 150 dossiers sont programmés pour **4 104** logements.

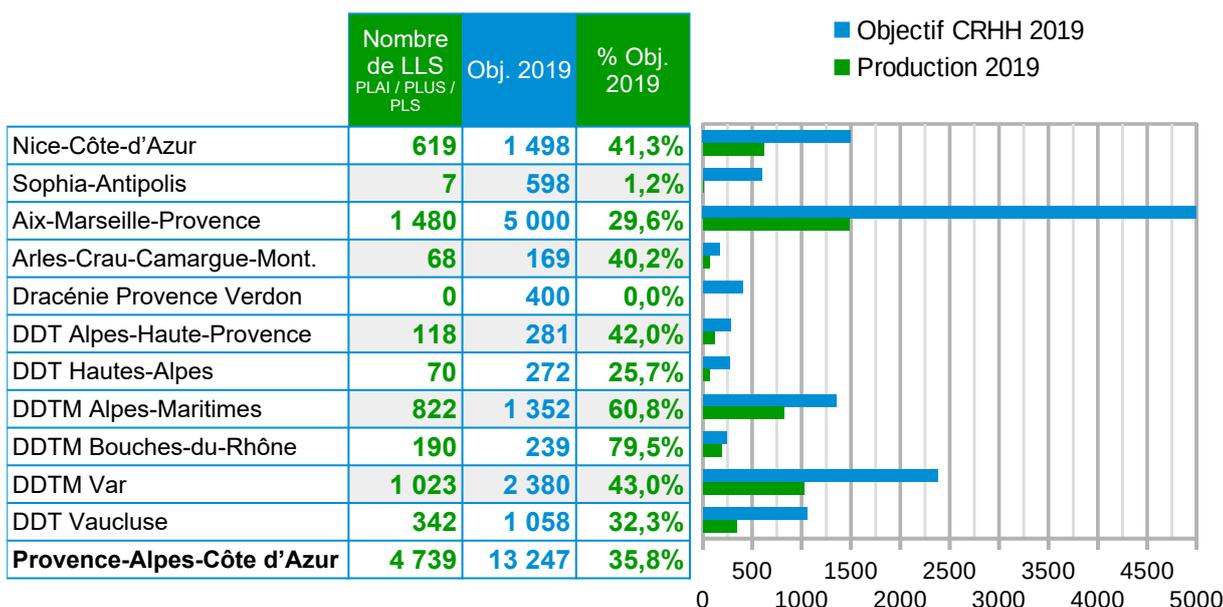


ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR TERRITOIRE DE GESTION

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

Au 30 novembre, 6 gestionnaires ont réalisé plus de 40 % de leur objectif.

A contrario, Dracénie Provence Verdon et Sophia-Antipolis n'ont toujours pas ou peu délivré d'agrèments.



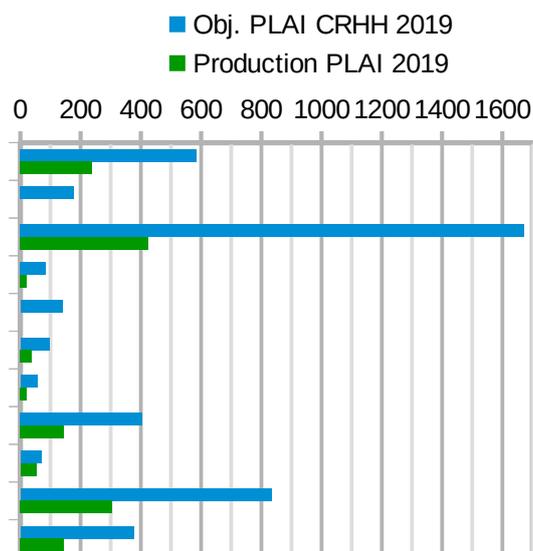
Notes : l'année 2019 est marquée par le renouvellement de la convention pour Dracénie Provence Verdon agglomération (convention de 6 ans 2019-2024 signée le 1^{er} août).



ÉTAT DE L'AVANCEMENT DES AGRÈMENTS PAR CATÉGORIE DE FINANCEMENT

Nombre de logements PLAI / PLUS / PLS agréés

	PLAI		PLUS		PLS	
	PLAI financés	Objectif 2019	PLUS financés	Objectif 2019	PLS financés	Objectif 2019
MET NCA	238	41%	308	48%	73	27%
CA SA	0	0%	4	1%	3	2%
MET AMP	424	25%	564	24%	492	48%
CA ACCM	21	25%	47	56%	0	0%
CA DPVA	0	0%	0	0%	0	0%
DDT 04	39	41%	66	38%	13	100%
DDT 05	22	39%	48	60%	0	0%
DDTM 06	146	36%	263	39%	413	153%
DDTM 13	53	76%	84	82%	53	79%
DDTM 83	304	36%	638	60%	81	17%
DDT 84	146	39%	133	28%	63	31%
PACA	1 393	31%	2 155	35%	1 191	45%



Au 30 novembre, **1 393** logements **PLAI** ont été financés pour un objectif de 4 499 (31%). Par ailleurs, **193** logements PSLA (prêt social location-accession) ont été agréés.

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT POUR LES LOGEMENTS PLAI ET PLUS

Les acteurs de l'habitat en Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficient d'une stabilité des règles de financement de l'État depuis 4 ans. Les enveloppes territoriales en CRHH sont constituées d'une enveloppe pour les **PLAI**, avec un montant moyen de subvention de **9 800 €** / logement, et une enveloppe gérée en DREAL pour le financement des primes pour les PLUS/PLAI en **acquisition-amélioration**.

Les primes maximales, pouvant être accordées en acquisition-amélioration, ont été fixées suivant les types de situation rencontrées :

- 10 200 € / logement si l'opération contient moins de 15 logements après travaux et présente un coût de travaux supérieur à 1 000 € (HT) / m² de surface utile ;
- 6 800 € / logement si l'opération a lieu dans un immeuble construit antérieurement à 1948 ;
- 6 800 € / logement si l'opération est située dans une commune retenue « action cœur de ville » ;
- 3 400 € / logement si l'opération ne répond pas à l'un des trois critères ci-dessus.

	Perspective au 31/10	Consommation AE
Nice-Côte-d'Azur	6 046 200	2 431 585
Sophia-Antipolis	1 252 200	27 200
Aix-Marseille-Provence	13 425 600	4 508 800
Arles-Crau-Camargue Mont.	833 000	246 400
Dracénié Provence Verdon	1 372 000	0
DDT Alpes-Haute-Provence	1 117 600	385 900
DDT Hautes-Alpes	548 800	215 600
DDTM Alpes-Maritimes	2 830 300	1 451 200
DDTM Bouches-du-Rhône	690 410	519 400
DDTM Var	8 163 400	3 219 714
DDT Vaucluse	3 749 000	1 313 000
<i>Acquisition-Amélioration</i>	<i>(inclus ci-dessus)</i>	
Provence-Alpes-Côte d'Azur	40 028 510	14 318 798

Au 30 novembre, plus de 14 millions d'euros ont été engagés (FNAP 479) auxquels il faut ajouter 429 050 € d'engagés pour 35 PLAI adaptés (FNAP 480).

PROGRAMMATION 2019

Au 30 novembre, les gestionnaires des aides à la pierre ont programmé 393 dossiers (**8 843** logements) dans SPLS (dont 243 dossiers déjà instruits pour 4 739 logements). En logements, cette programmation représente 66,7 % de l'objectif réajusté (13 247) et seulement 85 % des dernières perspectives territoriales (10 300).

Une très forte mobilisation des organismes et des gestionnaires est nécessaire pour que les derniers ajustements de programmation et l'ensemble de l'instruction des agréments conduisent à atteindre, a minima, le palier des 10 000 logements.

Source : Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Infocentre SISAL (Données maîtres d'ouvrage et gestionnaires) – extraction des données le 30 novembre 2019

Réalisation : DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur – Service Énergie Logement – Unité Production Logements et Foncier

Contact : uplf.sel.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

Site internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/les-agrements-r419.html>

Dates de référence : 30 avril (programmation) - 30 juin - 15 septembre - 15 et 31 octobre - 15 et 30 novembre - 15 décembre - janvier (bilan)